

Cultivons la terre sélectionné à deux festivals, ce qui fait un total de 10 festivals !!!

Projection aux Conviviales de Nannay le vendredi 21 août dans la Nièvre (www.nannay.com) à et à Planète Honnête entre le 17 et le 20/ septembre 09(date à préciser) à Cadenet (Vaucluse) <http://www.planetehonnete.org/>
<http://www.resogm.org/spip.php?article71>

Vient de paraître : Souveraineté alimentaire, que fait l'Europe ?

Pour une nouvelle politique agricole et alimentaire européenne ouvrage réalisé sous la direction de Gérard Choplin, Alexandra Strickner et Aurélie Trouvé avec les contributions de membres et sympathisants de la Coordination Européenne Via Campesina et des Attac d'Europe

Caroline Baudinière Editions Syllepse
69 rue des Rigoles, 75020 Paris
01-44-62-08-89
edition@syllepse.net

Diaporama sur les dérives du couple maïs soja en ligne sur notre site

<http://www.resogm.org/IMG/pdf/derive-mais-soja.pdf>

Un wiki des semences libres : <http://semeurs.free.fr/wiki/index.php?title=Accueil>

ouvert à tous les jardiniers amateurs désireux de faire don de leurs semences potagères ou simplement d'enrichir la base de données

A Millau, les communes sans Ogm se rassemblent en association

Les communes ayant manifesté leur opposition à la culture des OGM ont fondé, le samedi 4 juillet à Millau (Aveyron), l'Association nationale des collectivités sans OGM.

Cette association entend fédérer les communes, intercommunalités, départements et régions qui ont pris des arrêtés, délibérations ou vœux s'opposant à la culture en plein des champs des organismes génétiquement modifiés sur leur territoire. Elle a pour objet la promotion et la défense de la biodiversité, de l'agriculture de qualité, face aux problèmes de disséminations transgéniques induites par les essais et les cultures « OGM ».

Guy Durand, maire de Millau, a été élu à la présidence de l'Association. Le maire de Millau a pris un arrêté anti-OGM en juin 2008, reconduit cette année. Le maire du Thor (Vaucluse) Jacques Olivier, conseiller régional de Provence-Alpes-Côtes d'Azur, dont la délibération anti-OGM a été validée en février dernier par le tribunal administratif de Nîmes, en est vice-président, ainsi que Carline Rey, élue de Loupian (Hérault).

Vingt-huit communes de l'Ain, l'Ardèche, l'Ariège, l'Aveyron, des Côtes d'Armor, de Haute-Garonne, de Loire, de Haute-Loire, de l'Hérault, du Lot, de la Lozère, du Var et du Vaucluse sont les premières adhérentes de l'Association nationale, à laquelle d'autres communes ont déjà manifesté leur intention d'adhérer dans les semaines qui viennent.

C'est dans le cadre du premier festival « Millau les Pieds sur Terre », dédié aux actions des collectivités locales en faveur de l'environnement, qu'a été créée l'Association nationale des collectivités sans OGM.

Sortie du guide « OGM et collectivités locales, Comprendre et Agir ».

édition Inf'OGM, juin 2009, 66 p., 10 euros, 129g
en vente auprès de Rés'OGM Info à l'unité ou après d'Inf'OGM www.infogm.org

Sortie du DOSSIER pour un débat : "Semences et droits des paysans" RSP/BEDE 2009

Comment les réglementations internationales affectent-elles les semences paysannes ? Comment les droits des paysans sur leur semence, fondement de la souveraineté alimentaire, sont-ils menacés ? C'est ce que ce dossier pour un débat se propose d'éclairer. Prix : 12 €

En vente à l'unité auprès de Rés'OGM Info ou à BEDE http://www.bede-asso.org/lang/fr/pub_traduc/publications.php

Maïs OGM: la France rejette les conclusions de l'Autorité européenne

PARIS, 3 juil 2009 (AFP)

La France a rejeté vendredi les conclusions de l'Autorité européenne de la sécurité alimentaire (EFSA) qui juge la culture du maïs génétiquement modifié MON810, produit par l'américain Monsanto, sans risques pour la santé et l'environnement.

Dans un communiqué commun, les ministères du Développement durable et de l'Agriculture demandent "le respect des conclusions ministérielles" du 4 décembre 2008 prises à l'unanimité des ministres européens de l'environnement réclamant la révision et le renforcement des méthodes d'évaluation de l'EFSA.

"Les méthodologies ainsi demandées étant en cours de révision pour aboutissement en 2010, l'avis rendu par l'EFSA n'a pas pu encore en tenir compte", estiment-ils.

"Nous demandons que les conclusions du Conseil des ministres européens de l'Environnement soient respectées", disent Jean-Louis Borloo et Bruno Le Maire. Ils rappellent également que "six Etats membres - France, Autriche, Hongrie, Luxembourg, Allemagne et Grèce - ont pris des clauses de sauvegarde interdisant la culture du MON 810 sur leur territoire en raison de risques environnementaux".

En outre, le 2 mars, à une très large majorité (22 Etats sur 27), les ministres européens s'étaient opposés aux propositions de la Commission de lever les clauses de l'Autriche et de la Hongrie.

Enfin, le 6 mai, douze ministres avaient encore écrit à l'EFSA pour lui demander de "répondre pleinement dans son évaluation aux questions des Etats membres quant aux impacts de la mise en culture du MON 810", notamment sur les espèces environnantes.

Dans un avis public mis en ligne mardi sur son site internet, l'Agence européenne indique que "les experts en OGM de l'EFSA ont conclu que le maïs 810 est sans risques pour la santé humaine et animale et ne constitue pas une menace pour l'environnement, si des mesures appropriées sont prises pour éviter une contamination des lépidoptères", à savoir les papillons.

© 2009 AFP

Une étude met en cause les tests menés par Bruxelles sur les OGM

Par AFP, publié le 08/07/2009

http://www.lexpress.fr/actualites/1/une-etude-met-en-cause-les-tests-menes-par-bruxelles-sur-les-ogm_773406.html

CAEN - Une étude menée par huit chercheurs internationaux met en cause la fiabilité des tests de l'Autorité européenne de la sécurité alimentaire (EFSA) et de son équivalent américain la FDA pour évaluer les risques sur la santé des OGM et des pesticides, a-t-on appris mercredi.

L'article signé d'experts français, italien, néo-zélandais, britannique et américain est publié par le site internet de la revue International Journal of biological science, a-t-on appris via un communiqué du Comité de recherche de d'information indépendantes sur le génie génétique (Crii-gen) présidé par l'ancienne ministre de l'environnement Corinne Lepage (Modem) et basé à Caen.

"Les firmes d'OGM agricoles et les commissions d'évaluation négligent systématiquement les effets secondaires des OGM et des pesticides. Ceci est clairement illustré par l'EFSA et la US-FDA qui ont évalué les OGM tant controversé du maïs MON 863 ou MON 810", résume le Crii-gen.

Il ressort "une importante sous-estimation des signes initiaux de maladies comme des cancers, maladies hormonales, immunitaires, nerveuses ou de la reproduction, entre autres", poursuit le Comité.

"Nous réclamons la publication systématique des résultats de ces tests que nous n'avons pu obtenir qu'au cas par cas en saisissant la justice", a précisé à l'AFP Gilles-Eric Seralini, un des huit auteurs de l'article qui enseigne à l'université de Caen et préside le conseil scientifique du Crii-gen.

"Les crises sanitaires pourraient s'avérer plus importantes que les crises financières internationales par manque de transparence des autorités de contrôle", conclut le Crii-gen.

Vendredi, la France a rejeté les conclusions de l'EFSA jugeant le MON810 sans risques.

Les OGM en France : chronologie

Par Catherine Gouëset, publié le 30/06/2009

http://www.lexpress.fr/actualite/environnement/les-ogm-en-france-chronologie_773626.html

A voir en ligne

Une chronologie à avoir sous la main

Depuis que l'Union européenne s'est saisie du dossier des OGM en 1990, partisans et opposants de cette technique, qu'ils soient scientifiques, semenciers, agriculteurs ou citoyens s'affrontent sans répit. Rappel des principales dates.

Des scientifiques tchèques recommandent une meilleure politique de l'UE en matière de biotechnologie

<http://www.seedquest.com/News/releases/2009/july/26770.htm>

Dans un nouveau « Livre blanc », des scientifiques tchèques ont recommandé que l'UE prenne des mesures pour supprimer toute politique de la prise de décision sur les cultures génétiquement modifiées (GM), selon ce rapport du Service agricole extérieur du Département de l'Agriculture américain (USDA/FAS). L'Académie des Sciences tchèque indique que de nombreux scientifiques européens sont troublés par le fait que des facteurs et idéologies politiques constituent une entrave aux évaluations non biaisées de la technologie GM dans certains pays européens, à telle enseigne qu'ils ont une incidence négative sur l'ensemble de la Communauté. La République Tchèque assume actuellement la présidence de l'UE. Conscients de la responsabilité de leur pays pendant cette période, les scientifiques tchèques qui travaillent sur les cultures GM ont élaboré le nouveau livre blanc qui résume leur expérience et analyse la législation européenne pertinente. Le livre blanc recommande notamment ce qui suit : 1) les décisions portant sur les modifications génétiques ne doivent pas contredire les éléments scientifiques probants ; 2) les techniques de sélection, y compris GM, doivent être principalement évaluées quant aux résultats, plutôt qu'au processus lui-même ; et 3) le principe de précaution doit être remplacé par une évaluation sérieuse et solide des risques/avantages appliquée à toutes les innovations dans le domaine de l'agriculture..

Association Rés'OGM Info 8 quai maréchal Joffre 69002 LYON

04 78 42 95 37 www.resogm.org resogminfo@free.fr

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale